

acte de son signe, à donner à une église ou à quiconque la confirmation d'un titre d'origine royale ou princière. Cela nous paraît impensable.

*

Jusqu'ici nous nous sommes appliqué à démanteler la thèse de G. Kurth. Il est temps de passer à une phase constructive. Pour résoudre le problème d'Ambra, *caput* du *fiscus* d'Amberloux, y a-t-il à invoquer autre chose que les données de l'archéologie et des considérations générales sur l'appropriation des *fisci* gallo-romains par les Francs Saliens? Il importe à présent de rechercher dans les textes — nous ne disons pas dans les chartes — antérieurs à l'époque où vivait Lambert-l'Aîné, s'il existe des traces de l'existence du *fiscus* d'Amberloux.

La «Vita Beregisi» a été écrite à une date proche de l'année 937³⁵). Voici comment y est relatée la fondation de l'abbaye ardennaise: *Sanctus monasterium in saltu arduennensi exstruit cum canonicis quos in eo instituit*. Est-il besoin de dire que dans la langue du haut moyen âge un *saltus* fut un équivalent d'un *fiscus* public ou privé³⁶)? Selon l'auteur de la «Vita Beregisi», le nouveau monastère fut donc fondé dans le ressort du grand *fiscus arduennensis*. Grâce à la découverte de la pierre gravée d'Amberloux: *curia arduenn* ..., on sait à présent que le centre de ce *saltus* se trouvait bien à Amberloux. Dès lors le *caput* de ce *fiscus* a pu être appelé indifféremment *fiscus arduennensis* ou *fiscus amberlacensis*.

**

La découverte de la pierre à inscription romaine ne permet évidemment pas d'affirmer qu'à la fin du VII^e siècle ou au début du VIII^e, ce *fiscus* fut donné à Bérégise par Pépin. La «Vita Beregisi» ne permet en tous cas pas d'affirmer le contraire, ni de s'aventurer à dire, avec G. Kurth, que la donation du fisc d'Amberloux est une fable. Mais nous dirons que la fondation de ce monastère est impensable sans la donation de terres de culture et d'élevage avec le personnel capable de les mettre en valeur. Or cela nous conduit inexorablement vers l'Est, au delà de la forêt de Freyr.

Quelle fut au VII^e siècle la région qui aurait mérité l'appellation d'Ambra? Pour mieux ruiner la valeur de l'apocryphe et nous faire

³⁵) *Acta Sanctorum*, 1, octobre, p. 527 E.

³⁶) J. Vannérus, o. c., p. 514 suiv.